

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE / RPI

NOM	Ecole les p'tits louzéens	DATE DE LA REUNION	01/07/2021
COMMUNE (S)	LOUZY		

Participants (préciser A : absent, Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
<ul style="list-style-type: none"> - Mme BERGE (exc) - Mme BONNIN - Mme VERGE-GONORD - Mme GRIVault - Mme PRUDHOMME - Mme VOGEL (exc) - Mme GELOT (exc) 	<p>Président(e) - Mme SERGENT</p> <p>Enseignants -Mme BELLET AUMARECHAL - Mme BOREL (exc) - Mme CHRIST - Mme COUteleau - Mme LANDIER - Mme SABOURIN - Mme GONNORD (exc) - Mme DALGALIAN (exc)</p> <p>IEN Mme TAVANT (Exc)</p>	<p>-M. DORET, maire de Louzy -Mme RAGOT, adjointe aux affaires scolaires (Exc)</p>	<p>DDEN Mme BERTHELOT</p> <p>Invité (en fonction de l'OJ)</p>

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : Mme CHRIST

Ordre du jour

<ol style="list-style-type: none"> 1. Le bilan de l'année scolaire 2020-2021 2. Bilan du projet d'école 3. La préparation de la rentrée scolaire 2021 4. Le point sur les travaux 5. Les demandes des enseignants 6. Les questions diverses des représentants de parents d'élèves

1. Le bilan de l'année scolaire 2020-2021

Le contexte sanitaire n'a pas permis de mettre en place tous les projets initialement prévus.

Une classe découverte était envisagée cette année pour les élèves de CM1 et CM2. Il n'a malheureusement pas été possible de finaliser ce projet.

■ Projet Développement Durable.

– La collecte d'outils usagés pour écrire avec l'entreprise Terracycle s'est poursuivie cette année. Un envoi a été effectué. Il rapportera 33€ qui devraient être perçus en décembre prochain. L'action est poursuivie.

– Compost : le contexte sanitaire ne nous autorise plus à mettre les mouchoirs et essuie-mains usagés dans le compost.

■ Projet Education à la citoyenneté.

- Aucune participation des élèves aux cérémonies de l'armistice du 11 novembre et du 08 mai n'était possible cette année.

- La cérémonie des vœux de M. Le Maire a eu lieu en janvier. Ce dernier est passé dans chaque classe pour présenter ses vœux et évoquer la situation sanitaire actuelle.

- Les élections des délégués de classe. Malheureusement ces derniers n'ont pas pu participer aux réunions. Ils pourront de ce fait se représenter l'an prochain. Les élèves ont tout de même pu formuler leurs demandes et leurs problèmes. Les enseignantes se sont réunies pour apporter des réponses.

Deux questions ont été adressées à la mairie de la part des enfants :

- Les élèves voudraient décorer le bac à sable. Peut-être serait-il possible d'envisager un projet artistique entre la mairie et l'école ?
- Certaines classes voudraient une table de ping-pong.

■ liaisons dans le cadre du projet d'école.

-les liaisons MS-GS et GS-CP n'ont pas pu être mises en place cette année du fait de l'impossibilité de brassages entre classes.

- liaison CM2/6^{ème} : elle a eu lieu le 18 mai dans une version adaptée au contexte sanitaire. Les CM2 ont passé une matinée au collège de secteur Jean-Rostand : ils ont pu poser des questions à deux élèves de 6^{ème}, ils ont visité le collège puis ils ont travaillé sur la programmation avec M. Lefer, professeur de mathématiques. Enfin, les élèves ont pu découvrir le self de Jean Rostand en y déjeunant.

- accueil des futurs PS : chaque famille a rencontré l'enseignante lors d'une visite individuelle.

■ Interventions culturelles et sportives

- Les habituels créneaux de sport de la communauté de communes (dojo, gymnase, agréés, piscine...) : ils n'ont pu avoir lieu mais des interventions des éducateurs de la communauté de communes (pour les CE1-CE2 et CM1- CM2) et du club de rugby (pour les CE2-CM1 et CM2) ont été proposés aux élèves.

■ Sorties pédagogiques

- découverte des chemins de la commune dans le cadre du projet communal ekosentia, mené avec la fédération des chasseurs (pour les élèves du CP au CM2).
- Les élèves de maternelle ont pu bénéficier d'une intervention de la fédération des chasseurs des Deux-Sèvres avec la capture et l'observation de petites bêtes.

- sortie à Thouars : les élèves de toute l'école se sont rendus à Thouars afin de découvrir la ville. Les élèves du CP au CM2 ont également visité l'exposition d'Hervé Le Nost et participé à un atelier de pratique artistique.

L'équipe enseignante remercie l'APE pour le financement de ces sorties (transport pour la classe de MS-GS). Les autres coûts de transport ont été financés par la communauté de communes. Les visites et ateliers ont été pris en charge par la coopérative.

■ Autres manifestations :

Bouilles de lecteurs : semaine du 31 mai au 5 juin

Les élèves des classes concernées ont lu une sélection de 3 livres ou albums et ont élu leur livre préféré.

Des auteurs ou illustrateurs sont venus présenter leur travail et faire faire un atelier aux élèves des classes de MS-GS, CE2-CM1 et CM1-CM2.

- 1er juillet : concert en extérieur proposé par M. Sauvêtre et son groupe « Trio Poitou ».

■ D'autres manifestations sont à venir :

- 2 juillet : remise des livres offerts par l'Education Nationale aux CM2. L'opération « un livre pour les vacances » est reconduite. Tous les écoliers de CM2 vont recevoir un recueil des fables de La Fontaine pour les accompagner durant les vacances d'été.

L'APE offre à chaque CM2 un dictionnaire et un crayon personnalisé.

Remerciements :

-L'ensemble des parents et grands-parents d'élèves et notamment les parents agréés pour les activités sportives et ceux qui ont accompagné les classes lors des sorties.

-La municipalité de Louzy pour tout ce qu'elle nous permet de faire en faveur de nos élèves, ainsi que le personnel communal qui travaille chaque jour à nos côtés

-Manon Turquois, qui a effectué son service civique de novembre à mars dans l'école.

-L'APE pour son aide financière conséquente, nous permettant de financer nos sorties pédagogiques et l'achat de jeux ou de matériel.

■ Bilan des effectifs – Année scolaire 2020/2021

L'effectif actuel est de 130 élèves. Au cours de cette année scolaire, nous avons enregistré deux départs (suite à des déménagements) et une arrivée en février d'un élève de CP.

En cette fin d'année scolaire, ce sont 8 élèves de CM2 qui partent en sixième : 6 vers le collège de secteur Jean ROSTAND et 2 vers le collège privé St Charles de Thouars. Avec ces élèves, ce sont 3 familles qui quittent définitivement l'école.

Un départ d'une élève de CE2 pour une école de Châtellerault suite à un déménagement.

Un départ d'un élève pour l'école privée Saint Joseph.

2. Le bilan du projet d'école

- ✓ Action 1 : Travail de la lecture fluence (poursuite de l'action mise en place l'an passé)

Utilisation de l'outil « ELFE : 3 évaluations

Le travail hebdomadaire sur la fluence a été mis en place du CE1 au CM2.

➤ État des indicateurs à la fin de l'action

	Nombre d'élèves et répartitions	Pourcentage test ELFE	Moyenne du nombre de mots lus en plus entre septembre et juin
CM2	8 élèves 4 > 114 (entre 149 et 153) 4 < 114 (entre 91 et 106) 2 < 100	50% > 114 mots 50% < 114 mots	+ 34 mots lus
CM1	24 élèves 15 > 121 (entre 121 et 235) 6 < 121 (entre 100 et 120) 3 < 100 (entre 97 et 99)	62,5% > 121 mots 25% entre 100 et 121 mots 3% < 100	+ 35 mots lus
CE2	20 élèves 12 > 85 (entre 85 et 165) 3 entre 70 et 85 5 < 70 (entre 49 et 70)	60% > 85 mots 15% entre 70 et 85 mots 25% < 70	+ 28 mots lus
CE1	20 élèves 12 > 68 (entre 68 et 133) 8 entre 50 et 68 3 < 50 (entre 37 et 49)	52% > 68 mots 34% entre 50 et 68 mots 13% < 50	+ 38 mots lus

- *C'est un bilan positif. Il s'agit d'un travail à long terme. Cette action devrait être poursuivie en 2021-2022.*

✓ **Action 2 : participation au Prix littéraire : Bouilles de Lecteurs 6^{ème} édition**

3 classes participaient à ce projet cette année : PS-MS, CE2-CM1, CM1-CM2

Ces 3 classes ont lu et travaillé sur les 3 livres proposés pour leur classe d'âge. Ils ont eu la chance de rencontrer les illustrateurs, de leur poser leurs questions et de participer à un atelier.

- *Le bilan est très positif quant au plaisir des élèves face à la lecture. L'état des indicateur (évaluations CP/CE1 et évaluations CE2/CM1/CM2) ne pourra être évalué qu'au regard des prochaines évaluations.*

✓ **Action 3 : Résolution problèmes**

- Des rituels mathématiques ont été mis en place en CE2 à partir de la période 3 et dans la classe de CM1-CM2 à partir de la période 4.
- Les classes de CM1-CM2 (une énigme par jour) et de CE1-CE2 (2 énigmes réalisées au cours de la semaine) ont participé à la semaine des mathématiques.
- L'élaboration d'une programmation en problème (cycles 2 et 3) est en cours.
- Création et proposition d'énigmes/problèmes de la vie courante lors d'échanges inter classes (période 5) : cela n'a pas été mis en place à cause du contexte sanitaire.
- *C'est un début. Nous avons investi dans des jeux, du matériel mathématique afin de poursuivre cette action. Celle-ci devrait être poursuivie en 2021-2022.*

✓ **Action 4 : Faire vivre le site d'école**

Une formation pour les enseignantes a eu lieu.

Les collègues de maternelle utilisent un cahier de vie qui permet un lien avec les familles. Elles utilisent donc peu le site.

Du côté élémentaire, nous avons commencé à alimenter le site en exposant, en particulier les œuvres d'arts plastiques, les photos des sorties.

L'idée est maintenant de faire participer les élèves à la rédaction des articles. Nous solliciterons l'aide de notre référente informatique l'année prochaine.

- *C'est un début à confirmer.*

✓ **Action 5 : Accueil des nouveaux élèves et de leur famille**

Le projet d'une matinée d'accueil des futurs enfants de PS avec leurs parents et la présence de la psychologue scolaire n'a pu voir le jour en raison du contexte sanitaire. Nous espérons pouvoir mettre en place cette matinée d'accueil en Juin 2022.

- *Cette action devrait apparaître à nouveau dans le futur projet d'école.*

✓ **Action 6 : organisation d'actions communes : Projet Ekosentia (inventaire des chemins de la commune)** (commune et fédération des chasseurs des Deux-Sèvres)

- découverte des chemins de la commune dans le cadre du projet communal ekosentia, mené avec la fédération des chasseurs (pour les élèves du CP au CM2). Le même chemin a été observé en novembre et en mars. Cela a été l'occasion de ramasser des feuilles, des fleurs, de les identifier et d'en constituer un herbier. Les élèves de maternelle ont bénéficié d'un atelier sur les animaux de la faune locale (et leurs empreintes) et d'un second atelier de capture et identification.

- *Cette action sera poursuivie. Les élèves ont proposé des aménagements du chemin. Un certain nombre de propositions a été accepté par le COPIL et feront l'objet d'une nouvelle coopération avec*

la fédération des chasseurs et la commune l'année prochaine : fabrication et installation de nichoirs, journée de ramassage des déchets, installation d'une mangeoire « communautaire » (avec panneau explicatif) création et installation de panneaux explicatifs près des ânes.

Bilan général :

Les actions concernant la lecture et les mathématiques devraient être poursuivies. Le projet ekosentia sera poursuivi en réalisant les aménagements proposés par les enfants et acceptés par la commune.

Le nouveau projet d'école sera également tourné vers l'art :

- Notre candidature au projet Demos a été retenue. Les élèves de CE1 et CE2 seront concernés. Une quinzaine d'élèves jouera d'un instrument (3h/semaine), les autres élèves bénéficieront d'une intervention autour du chant et de la danse (2h une semaine sur deux).

- Par ailleurs la commune a fait appel à un artiste pour mener un projet de fresque murale dans la cour. La mairie est en attente du devis pour valider ou non ce projet (qui pourrait concerner les CM1 et CM2)

- De plus, l'équipe pédagogique demande à la mairie la possibilité de peindre 2 panneaux de contreplaqué. Ils seraient placés de chaque côté de la fenêtre du dortoir donnant sur le bac à sable des « petits ». Ce projet concernerait alors les élèves de maternelle et CP et serait géré par les enseignantes.

3. La préparation de la rentrée scolaire 2021

Date de la rentrée : le jeudi 2 septembre 2021

Les journées de pré-rentrée :

-Présence des ATSEM les mardi 31/08 et mercredi 1^{er}/09

-Présence d'un agent communal le mardi 31 pour l'aménagement matériel des classes.

-Ménage à prévoir le mercredi 1^{er} /09 au soir

Nous demandons à la municipalité, comme les années précédentes un accès à l'école pendant les vacances scolaires afin de préparer la rentrée dans de bonnes conditions.

■ L'équipe enseignante :

Clara Sabourin nous quittera, elle a obtenu un poste de remplaçante rattachée à l'école de Luché Thouarsais.

Clémence Branchu, qui effectuait le complément de service de Marie-Pierre Landier a obtenu un poste à Argentonay et Cloé Gonnord effectuera des décharges dans les écoles de Missé et Jean Jaurès.

Manon Carn prendra ses fonctions à l'école et effectuera le complément de service de Marie-Pierre Landier (les jeudis) et la décharge de direction les mardis et certains mercredis.

■ Prévisions des effectifs :

L'effectif global prévu à la rentrée est légèrement supérieur à la précédente rentrée : nous atteignons le nombre de 131 enfants.

Une mesure de fermeture conditionnelle a été envisagée lors de la carte scolaire en février.

Le nombre d'élèves inscrits s'élevant début juin à 131 la fermeture conditionnelle est maintenue. Nous débuterons donc en septembre avec 5 classes. Madame l'Inspectrice comptera les élèves le jour de la rentrée.

Le nombre d'élèves doit s'élever à 135 pour maintenir la 6^{ème} classe ouverte.

A ce jour, 11 nouvelles inscriptions ont été enregistrées : 5 élèves de Petite Section (dont ce sera la première rentrée), 1 élève en MS, 1 élève en GS, 3 élèves en CE1 et 1 élève en CE2.

De nouvelles inscriptions peuvent survenir d'ici la rentrée.

5 familles ont manifesté leur volonté d'inscrire leur enfant en TPS en janvier. Les élèves de TPS ne comptent pas dans les effectifs.

Une fermeture de classe ne nous permettrait pas de pouvoir accueillir ces élèves dans de bonnes conditions. Nous ne serons donc pas en mesure d'apporter une réponse aux familles avant septembre.

Répartition par niveau

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
0 (5 demandes pour janvier)	8	11	13	18	15	23	19	24	131

Probable répartition par classe

PS-MS- GS	GS-CP	CE1-CE2	CE2-CM1	CM2
-----------	-------	---------	---------	-----

TPS-PS-MS	GS-CP	CP-CE1	CE2	CM1-CM2	CM1- CM2
-----------	-------	--------	-----	---------	----------

● La répartition des élèves par classes sera affichée le jour de la pré-rentrée.

Comme déjà plusieurs années, nous nous réservons le droit de ne pas divulguer la répartition effective des élèves par classe. La répartition définitive sera affichée, le jour de la pré-rentrée, le mercredi 1^{er} septembre en début d'après-midi.

■ constitution de la commission des élections :

Le conseil d'école doit désigner une commission chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections à venir. Cette commission est composée du directeur d'école, président, d'un personnel enseignant, de deux parents d'élèves, d'un délégué départemental de l'Éducation nationale ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale.

Constituée en bureau des élections, elle :

- arrête le calendrier des opérations électorales qui comprend la date des élections et celles des différents délais (établissement de la liste électorale, dépôt des candidatures, remise des bulletins de vote et des professions de foi, mise sous plis du matériel de vote, vote par correspondance, contestations). Il précise également le lieu, l'heure d'ouverture et de fermeture du bureau de vote. Le calendrier est affiché dans un lieu facilement accessible aux parents.

- organise le dépôt des candidatures, le dépouillement public et en publie les résultats.

Constitution de ce bureau :

- Mme Sergent (directrice)
- Mme Bellet Aumaréchal(enseignante)
- Mme Berthelot (DDEN)
- Mme Berge (parent délégué)
- Mme Prudhomme (parent délégué)

1. Le point sur les travaux

Réalisation de travaux :
-internet dans le dortoir.

Travaux à venir

- Changement de la balustrade d'enceinte de l'école.
- Changement du sable bac à sable.

2. Demandes des enseignantes

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour les demandes précédentes auxquelles elle a répondu favorablement.

- ✓ Le vidéoprojecteur de la classe des CM1- CM2 commence à montrer des signes de dysfonctionnement.
- ✓ Le vidéoprojecteur de classe située à l'étage pourrait être mis à disposition de la classe de PS-MS qui n'en a pas.
- ✓ L'ordinateur de la classe située à l'étage pour Karen pourrait être mis à disposition de la classe de PS-MS qui n'en a pas.
- ✓ Installation de panneaux en liège dans la classe de PS-MS et en salle de motricité.
- ✓ Installation d'un rideau à la porte de la classe des CM1-CM2.
- ✓ Installation d'un porte-manteau (classe de CP de Caroline).
- ✓ Achat d'une table de ping-pong.
- ✓ Problèmes de dérouleurs de papier essuie-main (qui se bloquent très fréquemment).

Pour tous les problèmes techniques et pratiques, M. Doret invite l'équipe enseignante à se tourner vers les agents communaux.

Demande de passage annuel par un organisme agréé pour vérification des jeux de cours. M. Doret précise que seule une vérification du personnel communal est nécessaire. Mme Sergent propose de mettre en relation le conseiller pédagogique EPS (en charge de la sécurité) et la commune afin de s'assurer de la réglementation en vigueur.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour sa réactivité à toutes ses demandes, pour ses propositions de projets, pour son accompagnement humain et financier dans les projets.

3. Questions diverses des RPE.

Aucune question n'avait été transmise par les RPE à la directrice avant le conseil d'école.
Une question a été posée à l'issue du conseil d'école.

- Un tarif a-t-il été décidé pour le périscolaire ?

Réponse de Monsieur le maire : Le conseil municipal doit le décider pour mettre en place une tarification à partir de janvier 2022. Le prix des repas de cantine sera également réétudié.

Fait à LOUZY

Le 1^{er} juillet 2021

La présidente du Conseil d'Ecole

La secrétaire de séance

Elsa SERGENT

Aurélia CHRIST

